

2 articles le Monde Janvier 2020

1 -Culture : un rapport préconise un vrai statut pour les artistes-auteurs

Dans un rapport remis mercredi au ministre de la culture, Bruno Racine, ancien président de la Bibliothèque nationale, constate « une dégradation de la situation des artistes-auteurs », qui se traduit par une érosion de leurs revenus.

« *D'où vient donc, en un siècle aussi éclairé que le nôtre paraît l'être, le dédain avec lequel on traite les artistes, prêtres, peintres, musiciens, sculpteurs, architectes ?* », demandait déjà Honoré de Balzac (1799-1850) dans le texte « Des artistes ». La question se pose aujourd'hui avec la même acuité selon Bruno Racine, qui a remis, mercredi 22 janvier, au ministre de la culture, Franck Riester, le rapport qui lui avait été commandé sur « L'auteur et l'acte de création ». En 141 pages, il y décortique les raisons du malaise économique et social des créateurs, leur manque de représentativité, leur impossibilité à faire entendre leurs voix ou encore les motifs pour lesquels ils restent trop souvent dans un « *angle mort* » des politiques publiques. Ancien président du Centre Georges Pompidou (2002-2007), puis de la Bibliothèque nationale de France (2007-2016), Bruno Racine est bien l'un des premiers à demander aussi clairement un statut pour les artistes-auteurs, afin que « *la reconnaissance de la carrière artistique* » le soit par rapport à un métier et « *pas seulement une vocation* ». Un acte symbolique fort. L'auteur du rapport, qui préside également l'Association pour le développement de la bande dessinée à Angoulême – et qui

sait donc à quel point la colère gronde dans ce secteur –, affirme sans ambages « *qu'une politique en faveur des artistes-auteurs n'est pas un luxe* ».

Des métiers peu rémunérateurs

Il n'hésite pas à mettre en cause le rôle de l'Etat pour prôner, comme dans le cinéma, « *une politique des auteurs* ». A ses yeux, « *l'Etat doit s'affirmer dans son triple rôle de régulateur et garant des équilibres, de promoteur de l'excellence, de la diversité et de la prise de risque, tout en se montrant lui-même un acteur exemplaire* ». Dans son diagnostic, le rapporteur constate « *une dégradation de la situation économique et sociale des artistes-auteurs* », qui se traduit par une érosion de leurs revenus. Seuls 41 000 d'entre eux perçoivent plus de 9 000 euros par an, tandis que plus de 230 000 n'atteignent pas ce seuil. Les métiers de la création, peu rémunérateurs en moyenne, sont affectés d'un fort biais social, et les jeunes comme les femmes sont particulièrement fragilisés. L'aggravation du malaise dans ces secteurs s'explique par une conjonction de facteurs comme les difficultés administratives liées à la réforme de la Sécurité sociale et à celle des retraites, perçues comme une menace. Or, la représentation de ces créateurs – émietlée dans une multiplicité d'organismes de collecte de droits – ne favorise en rien la défense d'intérêts professionnels communs. Leurs appels ne portent pas.

2 - Les plasticiens attendent des mesures concrètes pour être davantage

reconnus

S'ils reconnaissent des avancées significatives avec les préconisations du rapport Racine, les collectifs d'artistes s'inquiètent des moyens alloués par le ministère de la culture pour les mettre en œuvre.

Par [Emmanuelle Lequeux](#)

Ils ont parlé, ont été écoutés, et parfois même entendus. Réagissant à chaud à la publication du rapport Racine, remis au ministre de la culture le 22 janvier, les collectifs de plasticiens engagés pour la reconnaissance de leur statut et de leurs droits demandent désormais à voir ce qu'en fera le ministère. *« Ce rapport livre une bonne analyse de la situation en soulignant que nous faisons partie des plus précaires, reconnaît un membre d'Art en grève Bretagne, une des branches du collectif né avec le mouvement social du 5 décembre – qui préfère parler de façon anonyme, au nom du groupe. Plusieurs préconisations sont positives : nous allouer de vrais interlocuteurs à la Sécurité sociale ou à Pôle emploi pourrait nous aider de manière incroyable, tout comme la généralisation du droit de représentation quand nous exposons, et le fait de conditionner les aides publiques aux institutions qui le respectent. »* Pionnier de la lutte pour la reconnaissance du travail des plasticiens, le groupe Economie solidaire de l'art (ESA) s'avoue cependant surpris *« par la faiblesse des montants préconisés [par le ministère de la culture en décembre dernier] pour ce droit d'exposition »*. Il n'en salue pas moins la sortie du rapport, attendant désormais *« de voir mises en œuvre les recommandations annoncées, particulièrement sur le rôle de régulateur de l'Etat comme nouveau*

protecteur des artistes-auteurs.rices ». Mais regrette de ne pas avoir été écouté concernant « *la nécessaire taxation de l'économie prospère de l'art et du tourisme culturel au profit des artistes* ». Et d'énumérer quelques-unes de leurs propositions, non retenues par la commission Racine : « *taxe sur les attractions touristiques que sont devenues les grandes expositions payantes, sur les ventes des banques d'images, sur les réseaux sociaux qui diffusent textes et images, au profit d'un fonds dédié notamment à l'aide à la création* ».

« On est tous précaires »

« *Même si ce n'est pas le Graal, ce rapport va faire avancer le schmilblick, à condition que soient désormais appliquées ces mesures* », pondère Katerine Louineau, du CAAP (Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et des artistes-autrices). Egaleme nt entendu par la mission Racine, le CAAP a vu plusieurs de ses recommandations retenues : mise en place d'un observatoire des métiers de la création, constitution d'un centre de ressources national commun aux artistes-auteurs, nécessité de renforcer la représentation professionnelle des auteurs par eux-mêmes. « *Mais, concernant ce dernier point, le rapport persiste à vouloir isoler les différents secteurs de la création, souligne Katerine Louineau. Diviser pour mieux régner, cela a longtemps été la base de notre faiblesse. Nous revendiquons aujourd'hui d'être tous auteurs, qu'importe le secteur de diffusion : on est tous précaires, ce qui nous est commun est bien plus important que ce qui nous différencie.* »